



RCS : ANTIBES

Code greffe : 0601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00181

Numéro SIREN : 804 572 964

Nom ou dénomination : A-group of chemical systems

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2016 sous le numéro de dépôt 5684

A-GROUP OF CHEMICAL SYSTEMS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 50.000 euros
Siège Social : 371, Avenue du Docteur Lefebvre
06270 VILLENEUVE LOUBET
RCS ANTIBES 804 572 964

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 NOVEMBRE 2016

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Valdas SABALIAUSKAS, né le 12 avril 1968 à Utena (Lituanie), de nationalité lituanienne, demeurant 53, Avenue de Lérins – 06400 Cannes.

Associé unique de la **société A-GROUP OF CHEMICAL SYSTEMS**, société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est situé 371, Avenue du Docteur Lefebvre - 06270 VILLENEUVE LOUBET, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Antibes sous le numéro 804 572 964,

A pris les décisions suivant l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour

- Prise d'acte de la démission de la Présidente Madame Tetiana BRIUSHKOVA et désignation de Monsieur Valdas SABALIAUSKAS en qualité de nouveau Président,
- Rémunération du nouveau Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

Prise d'acte de la démission de la Présidente Madame Tetiana BRIUSHKOVA et désignation de Monsieur Valdas SABALIAUSKAS en qualité de nouveau Président

L'associé unique, statuant conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts,

PREND ACTE de la démission à compter de ce jour, de Madame Tetiana BRIUSHKOVA de ses fonctions de Présidente de la société.

En conséquence de cette démission, l'associé unique **DECIDE** de désigner en qualité de nouveau Président :

Monsieur Valdas SABALIAUSKAS, né le 12 avril 1968 à Utena (Lituanie), de nationalité lituanienne, demeurant 53, Avenue de Lérins – 06400 Cannes.

DEUXIEME DECISION

Rémunération du nouveau Président

L'associé unique, statuant conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts,

- **DECIDE** que Monsieur Valdas SABALIAUSKAS en sa qualité de nouveau Président de la société, ne percevra aucune rémunération jusqu'à nouvelle décision.

DECIDE que le nouveau Président aura toutefois droit au remboursement des frais raisonnablement engagés pour l'exercice de son mandat, sur présentation des justificatifs.

TROISIEME DECISION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'associé unique,

DONNE tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Fait à Villeneuve Loubet

Le 18/11/16

En deux (2) originaux



L'associé unique
Monsieur Valdas SABALIAUSKAS